



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E168097

VALABLE JUSQU'AU 19/06/2024

ÉDITÉ LE 19/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 493 092 191 00011

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 59968433

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 59968433

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/03/2022

Raison sociale : ARGENTINO FRERES

31 AV LEON BLUM
69150 DECINES CHARPIEU

Téléphone : 04 78 31 78 53

Portable : 06 85 70 12 60

Site Internet : www.argentino-sarl.fr

E-mail : contat@argentino-sarl.fr

Responsabilité légale :

ARGENTINO RAFFAELE CO-GÉRANT / ARGENTINO MICHELE CO-GÉRANT /
ARGENTINO NICOLA CO-GÉRANT

Fax : 04 78 31 78 53

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur,Chauffagiste,Électricien,Maçon,Peintre,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	06/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	22/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.